



Inclusion Sociale,  
Démocratie Participative  
et Droits Humains



## **Formation : « Lutter contre les violences envers les femmes dans les espaces publics et privés »**

**Iztapalapa, Mexique, 13 au 17 décembre 2022, Programme international  
« Pour des territoires protecteurs des femmes victimes de violences »**

### Rapport

#### **Contexte et objectifs de la formation :**

La formation a été organisée dans le cadre de la mise en œuvre du programme international « [Pour des territoires protecteurs des femmes victimes de violences](#) » coordonné par le Département de la Seine-Saint-Denis, son [Observatoire des violences envers les femmes](#), et par la [Commission Inclusion Sociale, Démocratie Participative et Droits Humains de CGLU](#).

L'événement a eu lieu à Iztapalapa, l'une des 16 municipalités de Mexico et membre actif de CGLU. A Iztapalapa, près de 950 000 femmes sont confrontées quotidiennement à des situations de violence dans l'espace public et privé. Selon un rapport réalisé par la municipalité en 2021, entre 2015 et 2020 les dénonciations de crimes portant sur les violences intrafamiliales ont connu une hausse de 47,5%, les femmes et les filles étant les principales victimes de ce type de violence.

La **Mairesse d'Iztapalapa, Clara Brugada Molina**, [porte une vision féministe de la ville et a positionné la défense des droits des femmes au cœur de ses politiques publiques](#). Le municipalisme féministe d'Iztapalapa a impulsé une transformation radicale dans la façon de vivre en articulant une action locale avec une approche globale, allant de la protection à la participation et à l'autonomisation des femmes dans les espaces publics, ainsi que dans les relations intimes.

La formation visait à échanger des expériences entre gouvernements locaux sur les politiques, programmes et stratégies de lutte contre les violences envers les femmes, ainsi qu'à contribuer au renforcement des capacités des exécutifs locaux dans la mise en place de politiques dans ce domaine. ([Annexe 1 : note conceptuelle de la formation](#)).

De plus, la formation visait à favoriser la mise en réseau des gouvernements locaux engagés dans le cadre de CGLU, à travers des outils d'apprentissage et des actions de plaidoyer international pour promouvoir leur rôle dans cette lutte.

La formation s'est concentrée sur les expériences de la région d'Amérique latine selon quatre thématiques : i) **les violences dans les relations intimes ; ii) les féminicides ; iii) les violences dans les espaces publics ; et iv) diagnostics, données et observatoires locaux**.

Les quatre jours de l'événement ont été organisés autour de dialogues ouverts sur les expériences pratiques des gouvernements locaux et l'analyse théorique de chaque thème à travers les interventions de représentant.es du monde universitaire, de la société civile, ainsi que d'organisations internationales et d'institutions nationales. En outre, plusieurs visites de terrain ont été organisées afin de connaître les initiatives mises en œuvre par la municipalité d'Iztapalapa dans chaque axe proposé (Annexe 2 : agenda de la formation).

La plupart des activités de formation ont eu lieu dans les **Utopias** d'Iztapalapa, 11 équipements construits par la ville pour les citoyen.nes, où sont proposées des activités visant à promouvoir la **démocratie locale, la culture environnementale, la solidarité, le soin et le droit à la ville**, notamment par le biais d'initiatives pour et avec les femmes.

#### Co-organisateur :

**Municipalité d'Iztapalapa** : Rocío LOMBERA, Conseillère du cabinet de la maire ; Ximena GUZMAN, Secrétaire de la maire ; Lidia RODRIGUEZ, Directrice générale de l'inclusion et du bien-être social ; Angelica OLIVARES, coordinatrice de l'inclusion ; Fabiola ROJAS, Cheffe de l'unité départementale pour la promotion des droits des femmes et de l'égalité.

**Département de la Seine-Saint-Denis** : Ernestine RONAI, Responsable de l'Observatoire des violences envers les femmes du département de la Seine-Saint-Denis ; Amélie VIDEAU, Coordinatrice de l'Observatoire international des violences envers les femmes du département de la Seine-Saint-Denis; Cyril BENOIT, Chargé de projet de la Direction internationale du département de la Seine-Saint-Denis.

**Comisión de Inclusión Social, Democracia Participativa y Derechos Humanos de CGLU-Ciudades y Gobiernos locales unidos**: Amanda FLÉTY MARTÍNEZ, Coordinatrice de la CISDPDH; Benedetta COSCO, Chargée de projet de la CISDPDH.

#### Représentants des Gouvernements Locaux qui ont participé à la formation :

- **Samer AQWARI**, Membre du conseil municipal de Jénine (Palestine)
- **Clara BRUGADA MOLINA**, Mairesse d'Iztapalapa (Mexique)
- **Gissela CHALÁ REINOSO**, deuxième Vice-Maire de Quito (Équateur)
- **Xóchitl CRUZ**, Coordinateur de la résilience, Ciudad Juárez (Mexique)
- **Eva MIERI**, Conseillère municipale de Quilmes (Argentine)
- **Virginia PALMA ERPEL**, Conseillère municipale de Santiago (Chili)
- **María Auxiliadora PÉREZ RUIZ**, Conseillère municipale de Nicoya et représentante de l'Union nationale des gouvernements locaux du Costa Rica (Costa-Rica)
- **Karen POBLETE**, Conseillère municipale de Villa Alemana (Chili)
- **Alexandra QUINTERO BENAVIDES**, Directrice pour l'élimination de la violence contre les femmes de Bogota (Colombie)
- **Javiera TOLEDO MUÑOZ**, Mairesse de Villa Alemana (Chili)
- **Alina YAPOR CASTILLO**, Responsable des politiques de genre de la Fédération dominicaine des municipalités, FEDOMU (République dominicaine)

## Représentants institutionnels, universitaires, de la société civile et de l'ONU :

- **Selene ALDANA SANTANA**, Sociologue à l'UNAM
- **Magela Romero ALMODÓVAR**, Professeure au Département de Sociologie de l'Université de La Havane
- **Jean-Pierre ASVAZADOURIAN**, Ambassadeur de France au Mexique
- **Cynthia Marcela BRIONES OSORIO**, Procureure de la juridiction spécialisée Féminicides, Procureur général de CDMX,
- **Rocío CULEBRO**, membre de l'équipe du Mécanisme de clarification historique de la Commission de la vérité
- **Arnaud DAUPHIN**, Directeur adjoint de l'Agence Française de Développement (AFD) au Mexique
- **Tamam EQNAWI**, Directrice de Al Najada, association partenaire de l'Observatoire des violences envers les femmes à Jénine
- **Lourdes GARCÍA**, Professeure à la Faculté d'architecture et coordinatrice du Laboratoire d'habitat social: participation et genre - LAHAS de l'UNAM
- **María Isabela GONZÁLEZ et Yadira CORTÉS**, Réseau de tables rondes de femmes de Ciudad Juárez
- **Karen MARTINELY**, militante féministe de la municipalité de Nezahualcoyotl
- **Roberto MURUGUÍA HUERTA**, Office des Nations unies contre la drogue et le crime (ONUDD)
- **Norma Don Juan PÉREZ**, membre du Comité national de coordination des femmes autochtones
- **Liliana RAINERO**, architecte et ancienne directrice de CISCOSA Ciudades Feministas (Villes féministes)
- **Mohammed SAADAT**, Ambassadeur de la Palestine au Mexique
- **Paula SOTO VILLAGRÁN**, chercheure à l'UAM d'Iztapalapa

## Rapport d'activités

### Jour 1 : Les violences machistes dans le cadre conjugal

Le premier jour de la formation, mardi 13 décembre, a débuté par la plénière d'ouverture en présence de la Mairesse d'Iztapalapa, **Clara Brugada**, de l'**Ambassadeur de France au Mexique, Jean-Pierre Asvazadourian**, et de **représentants de l'Agence française de développement (AFD)**, du Département de Seine-Saint-Denis et de CGLU. La plénière s'est tenue dans le [Bateau Utopia](#), un complexe culturel, éducatif et récréatif récemment construit sous la forme d'un bateau.

La Mairesse a souligné la nécessité de **profiter de ce moment historique de transformation démocratique à Iztapalapa pour construire des villes et des routes pour des femmes libres et en sécurité dans le monde entier**, et que la formation représente un laboratoire pour cela. La Mairesse a proposé la création d'une école permanente de formation pour que toutes les femmes et tous les hommes maires puissent apprendre et partager une vision avec une perspective de genre.

Les représentant.es de la Seine Saint-Denis, de l'ADF et de CGLU ont souligné **qu'il n'y a pas de réelle participation politique** tant qu'il y a des violences envers les femmes, et que le travail en réseau par le biais d'initiatives de coopération internationale au niveau local, tel le programme « *Pour des territoires protecteurs des femmes victimes de violences* » est un premier pas pour faire avancer les droits des femmes dans le monde. L'ambassadeur de France au

Mexique a souligné qu'il restait encore beaucoup de chemin à parcourir dans la lutte contre la violence à l'égard des femmes, et a exprimé son soutien pour travailler ensemble en France, au Mexique et dans le monde entier afin de parvenir à des espaces publics plus égalitaires et inclusifs.



Ouverture de la formation @CISDP

Après l'ouverture a eu lieu la session la plus théorique de la journée sur « **Les violences machistes dans les relations intimes, nommer la réalité pour construire des réponses locales** », avec la participation d'**Ernestine Ronai**, Responsable de l'Observatoire des violences envers les femmes du Département de la Seine-Saint-Denis (France), et de **Magela Romero Almodóvar**, Professeure au Département de sociologie de l'Université de La Havane (Cuba). Chacune des intervenantes a présenté des données sur les expériences de travail communautaire contre les violences à l'égard des femmes, avec une perspective de genre, dans leurs pays. Ernestine Ronai a mentionné comment **la lutte féministe en France a donné lieu à des changements sociaux et politiques pour l'intégration du rôle des femmes dans le public et le privé**. Elle a souligné l'importance de s'attaquer aux violences à l'égard des femmes, qui nuisent à leur participation à la vie sociale et politique et à l'économie. La violence faite aux femmes est l'expression de la domination des hommes sur les femmes, de leur volonté de contrôle et de pouvoir sur les victimes. Elle a présenté le travail effectué à l'Observatoire de la Seine Saint Denis.

L'outil du **Cycle de la violence** dans les relations intimes se compose de plusieurs phases :

La « **phase de tension** », la « **phase d'agression** », la « **phase de justification** » (l'agresseur se déresponsabilise en culpabilisant sa victime) et la « **phase de rémission** » (l'agresseur cesse un temps les violences pour ne pas perdre sa proie). Au sein de ces phases, l'Observatoire a observé une variété de violences, dont la catégorie des « **cyber-violences** », telles que le contrôle du téléphone portable ou des réseaux sociaux de la victime, l'utilisation d'applications de géolocalisation, ainsi que le partage de photos intimes de sa partenaire. Cette nouvelle forme de violence poursuit le même objectif d'humiliation et de contrôle que les autres formes de violences psychologiques, sexuelle, physiques, économiques, administratives.

De même, sur la base des récits des victimes, l'Observatoire a identifié la « **stratégie de l'agresseur** ». Ceci est important d'identifier afin d'éviter ou d'arrêter la violence. La stratégie consiste en : i) **l'isolement de la victime**, en contrôlant tout type de communication avec sa famille, les réseaux sociaux ou ses amis ; ii) **l'humiliation ou la dévalorisation** ; iii) **le terrorisme familial**, les cris, l'utilisation de la force physique pour qu'elle ne cherche pas d'aide ; iv) **l'inversion de la culpabilité** ou la justification de son agression par le blâme ; v) **la recherche d'allié.es** et de l'impunité ; et vi) **la manipulation** à travers les enfants pour éviter une plainte. La classification des violences en phases et stratégies des agresseurs nous permet de visualiser les violences des hommes sur les femmes et d'identifier certains facteurs de risque.

Ces résultats ont permis à l'Observatoire de se positionner comme un espace qui a fait avancer les politiques publiques contre les violences faites aux femmes, d'expérimenter de nouveaux dispositifs, de les étendre au niveau national. La professeure Magela a présenté les résultats d'une intervention communautaire à Cuba, où des réseaux de soutien formels et informels et la création de stratégies locales et territoriales ont été utilisés pour éradiquer la culture patriarcale et les violences faites aux femmes. **De cette action, nous pouvons souligner la collaboration entre l'expérience de la communauté universitaire féministe à Cuba, qui a accompagné les communautés dans des projets de développement local contre les violences envers les femmes.** Ce projet a été réalisé dans cinq communautés périphériques avec des familles en situation de vulnérabilité. Magela a souligné que les communautés devaient participer à leurs propres modèles de prévention et de soins contre la violence, ainsi que l'importance de disposer d'un diagnostic, et de prendre des informations à partir des diagnostics précédents dans une perspective de genre. Le projet a utilisé une méthodologie de "*marches exploratoires*" menées principalement par des femmes, identifiant les zones à risque dans les domaines de la sécurité publique, de la sexualité, des services et des acteurs sociaux ; et une formation spécialisée en matière de genre a été organisée pour le personnel des centres d'aide aux victimes, ainsi que pour les promoteurs permanents pour une plus grande portée du projet. De plus, une mini-bibliothèque a été créée avec du matériel imprimé et numérique, où la communauté et les acteurs ont pu approfondir leurs connaissances sur les questions de violences faites aux femmes.

A la suite des présentations, les participant.es ont souligné **que l'impact des violences est également un problème mondial de santé publique, politique et social.** Le problème s'est aggravé pendant la pandémie, car les femmes ont passé plus de temps avec leurs agresseurs et les questions économiques ont impacté les dynamiques familiales. Les participant.es ont également souligné que ce n'est qu'en commençant à **identifier les causes des violences sans isoler de la réalité des communautés et des mouvements féministes** dans chaque pays, que les avancées en matière de droits des femmes pourront réellement être institutionnalisées sous forme de politiques publiques locales.



Ernestine Ronai et Magela Almodóvar @CISDP

La deuxième session de la journée s'est concentrée sur les expériences concrètes des gouvernements locaux de « **Politiques publiques et stratégies pour une vie sans violence à l'égard des femmes dans la sphère intime et familiale** » et a commencé par la présentation d'**Amélie Videau**, coordinatrice de l'Observatoire international de Seine Saint Denis (France). Amélie a partagé **comment construire des politiques publiques avec le soutien d'autres acteurs et d'autres institutions** (police, justice, associations, etc.) et encourager la "révélation des violences", afin que les femmes n'aient pas peur de parler des violences qu'elles subissent et de former des professionnels pour les orienter et accompagner. Elle a mentionné que **l'accès au logement** pour les victimes de violences est une composante essentielle de leur protection, et la Seine Saint Denis dans un programme d'accès au logement social grâce à l'engagement de différentes municipalités et institutions sociales « **Un toit pour elles** ». A ce jour, 130 logements locatifs ont été attribués à plus de 300 femmes avec enfants. Ce programme permet aux victimes de devenir indépendantes et de quitter plus rapidement les centres d'hébergement. **Toutefois, cela ne suffit pas à assurer leur autonomisation et leur réintégration économiques, qui nécessitent des approches globales.** La prise en charge psychologique a joué un rôle clef dans le rétablissement des femmes victimes, qui présentent souvent des symptômes de traumatisme, de dépression ou d'attaques de panique. Plus de 600 femmes, réparties dans 13 municipalités, ont pu bénéficier de ces soins en psychotraumatologie. Des actions spéciales ont été développées avec les jeunes. Un lieu d'accueil Pow'her a été ouvert pour des victimes de violences sexuelles et sexistes âgées de 15 à 25 ans. Un programme de prévention « **Jeunes contre le sexisme** » a également été créé pour sensibiliser aux violences sexistes. Il est mené en coopération avec les collègues, à travers des activités culturelles et artistiques. Les équipes pédagogiques sont également formées.

**Eva Mieri**, conseillère municipale de Quilmes (Argentine), a souligné que l'État doit être moins bureaucratique et patriarcale en ce qui concerne la gestion des violences faites aux femmes. Dans cet objectif, Quilmes dispense des formations basées sur la **loi Micaela**, le nom d'une militante féministe de 24 ans qui est « *sortie danser un soir et n'est jamais revenue* ». Cette loi est appliquée tant au niveau municipal que national. Le travail de formation est réalisé dans différents quartiers de la ville, avec des femmes "**multiplicatrices**" qui réalisent des ateliers sur le territoire (centres sociaux, clubs, etc.). Quilmes travaille également avec le *Circuit d'accompagnement des femmes*, qui permet un suivi et des conseils 24 heures sur 24, 365 jours par an, en présentiel et à distance, afin de prévenir la revictimisation et d'éviter les longues

procédures bureaucratiques. Ce dispositif vise aussi à faciliter la mise en œuvre de mesures de protection. La nécessité d'**établir des mécanismes plus structurels de dialogue entre le niveau national et le niveau municipal**, a amené à créer un **Groupe d'assistance mutuelle (GAM)** pour développer des ateliers de réflexion et de formation pour les femmes du territoire sur les outils d'accompagnement développés au niveau national. Eva a également souligné que la violence psychologique est l'une des formes de violences les plus graves, ainsi que la violence faites aux femmes en politique.

**Javiera Toledo, Mairesse de Villa Alemana (Chili)**, a mentionné l'importance de promouvoir des politiques territoriales depuis une perspective de genre au sein de sa municipalité : sur 150 000 habitants, 70 000 sont des femmes, et plus de 53% de la population se trouve dans une situation de vulnérabilité liée aux violences et à la pauvreté. C'est pourquoi un protocole municipal a été créé pour assister, protéger et soigner les femmes victimes de harcèlement. **L'intégration de la perspective de genre a été promue dans tous les domaines du gouvernement, que ce soit dans les travaux, la culture, la santé, l'éducation, le développement communautaire, etc.** Une **éducation non sexiste** a été introduite dans les écoles publiques et, dans toute la municipalité des mécanismes et des outils de démocratie participative ont été promus pour dépasser le « *travail vertical patriarcal* » et œuvrer horizontalement avec des tables rondes ouvertes. Un axe important à Villa Alemana est le développement du **Centre intégral de la femme**, où les femmes victimes de violence bénéficient de conseils et de services réactifs, préventifs et réparateurs. L'objectif de cet espace est que les femmes de la municipalité « *sachent où aller si quelque chose leur arrive* ». Ce centre regroupe différentes entités, y compris des services publics nationaux, qui peuvent répondre à leurs besoins : soins de santé, soins médico-légaux, espace pour les enfants, développement économique, etc.



Panelistes de la deuxième session @CISDP

L'après-midi, les participant.es ont découvert le programme **Siemprevivas**, une stratégie interinstitutionnelle d'Iztapalapa visant à lutter contre les violences faites aux femmes. Des conseillers communautaires de Quetzalcóatl (quartier d'Iztapalapa) ont expliqué que le

programme est mis en œuvre directement dans les foyers des familles afin d'initier **un processus de réflexion avec tous les membres de la famille sur la façon dont ils vivent ensemble**, comment sont les relations au quotidien, et comment développer conjointement des stratégies qui leur permettent d'avoir des relations familiales fondées sur la bienveillance et exemptes de violence. Cette stratégie prévoit également des espaces de prise en charge intégrale des femmes : les **Casas de las Siemprevivas**. Les participantes ont visité les Casas de las Siemprevivas de Quetzalcóatl, où les femmes peuvent accéder à différents services tels que la santé, les conseils juridiques l'éducation, la culture, le sport, le travail et trouver les moyens pour sortir des violences.



Visite dans las Casas de las Siemprevivas de Quetzalcóatl @CISDP

## Day 2: Violence in public spaces

La deuxième journée, mercredi 14 décembre, a commencé par une session d'analyse théorique sur le thème « **Espace public pour toutes : politiques publiques pour la participation des femmes dans les villes** ». La première intervention a été réalisée par **Paula Soto**, chercheuse à l'UAM Iztapalapa (Mexique), qui a parlé de la « *violence spatiale* », où elle a affirmé que le genre et le sexe sont des éléments importants pour étudier et comprendre la violence que les personnes subissent, notamment les femmes et les filles dans l'espace urbain. Par exemple, elle a fait allusion à l'expression "géographie de la peur", qui désigne l'endroit où la peur de transiter, d'habiter, d'être physiquement et de vivre est la plus manifeste. Reprenant ce terme, Paula a parlé du « *paysage sensoriel* », qui est généré dans les espaces publics et privés et dont les caractéristiques peuvent susciter des émotions telles que la vulnérabilité ou l'insécurité. La deuxième intervention a été donnée par **Liliana Rainero**, architecte (Argentine), qui a parlé des **liens entre les villes féministes et le « droit à la ville »**, en faisant référence à l'urgence de reconnaître que les filles et les femmes ne sont pas des utilisatrices passives de l'espace, mais bien actives. L'architecture et les infrastructures urbaines doivent reconnaître leurs différents besoins. Ne pas prendre en compte les femmes dans la planification urbaine nuit à leur qualité



de vie et conduit à l'abandon des espaces publics et des activités récréatives. Liliana a également souligné l'importance de « *géoréférencer l'insécurité* » afin d'intégrer **les violences faites aux femmes comme une question prioritaire de sécurité citoyenne dans l'agenda public** et gouvernemental, et de donner plus de visibilité aux droits des femmes par le biais de campagnes, de concours, d'installations urbaines, de débats cinématographiques, de programmes radiophoniques, etc.

**Lourdes García**, professeur à l'UNAM (Mexique), a mentionné la nécessité d'intégrer une perspective féministe dans la conception et la création des villes et des logements au Mexique, précisant que la construction de ces espaces publics ne résout pas les violences à elle seule, car il s'agit d'un effort conjoint autor de différents facteurs. Lourdes a affirmé que **la violence est continue, qu'elle peut être vécue dans les espaces privés et en même temps dans les espaces publics**. Elle a présenté un programme intégrant la question de l'accès au logement pour les femmes victimes de violences dans la politique urbaine pour prendre en compte ce continuum des violences. Elle a conclu sa présentation en appelant à l'adoption de politiques publiques avec une perspective féministe (urbanisme féministe), mettant les femmes au centre de toutes les politiques de planification urbaine et ainsi avoir des villes sûres et et des villes qui prennent soin des femmes.

La session s'est terminée par un débat sur **l'importance de la pérennité des politiques** et des programmes mis en place, la volonté politique des décideurs de traiter ces problématiques, ainsi que par la sensibilisation féministe des fonctionnaires afin qu'ils appliquent les principes d'égalité femmes-hommes à chaque étape du développement des politiques publiques (conception, mise en œuvre, suivi et évaluation).



Session sur les violences dans l'espace public @CISDP

La deuxième journée de formation s'est poursuivie par une session sur les expériences concrètes des gouvernements locaux du Chili, de l'Équateur et du Costa Rica « **Politiques et stratégies publiques pour une vie sans violences envers les femmes dans les espaces publics** ». La première intervenante était **Virginia Palma Erpel**, Conseillère municipale de Santiago du Chili (Chili), qui a présenté des programmes et des stratégies mis en œuvre à Santiago, tel que la réglementation municipale contre le harcèlement sexuel de rue via ordonnance et le système de prise en charge des personnes dépendantes. Ce dernier est né en

raison de la crise économique et de santé mentale à laquelle les femmes ont été confrontées pendant la pandémie COVID19. Les femmes ont été contrainte de réinvestir le rôle historique du travail du *care* dans le cadre familial auprès des enfants et des personnes âgées. Ce recul d'autonomie a impacté leurs vies. Ces femmes étaient dans l'impossibilité de recevoir une rémunération ou une formation pour exercer ces missions. La mise en place d'un **Système de Soins**<sup>1</sup> au niveau municipal cherchait aussi à répondre aux préoccupations du gouvernement sur la mise en place de systèmes de soins nationaux qui s'articulent avec les activités communautaires au local. Ainsi, la politique locale de Santiago sur le système de soin s'intègre à une politique plus large en lien avec le système éducatif et sanitaire, l'insertion économique des femmes, les campagnes de co-responsabilité femmes-hommes dans les tâches familiales, *l'auto-soin* (auto-cuidado)<sup>2</sup> et la formation des aidantes. Ce *Système de Soins* local consista à apporter un soutien temporaire à l'aidante afin de lui permettre de libérer du temps personnel pour ses propres soins ou d'autres activités. Il s'agit d'un relais dans son labeur d'aidante par une *brigade d'aidantes* qui viennent la remplacer pour lui permettre des heures libres. Le système offre également la possibilité aux travailleuses du care (ou aidantes) d'avoir un revenu économique à long terme, en favorisant l'insertion professionnelle par le biais de formations et/ou de certifications qu'organise la municipalité. Ces certifications leurs permettent de valoriser leurs services sur le marché du travail et pérenniser un revenu. De cette façon, **le Système de Soins** bénéficie à deux groupes de femmes : l'aidante et les autres femmes qui ont besoin de ces services d'aidantes pour être soulager leur quotidien. Cette prise en charge permet aux bénéficiaires de sortir dans l'espace public, de réaliser les démarches, mais aussi de sortir des violences si elles en sont victimes. Les services des aidantes sont également offerts aux personnes handicapées et aux personnes âgées, de sorte que chaque mesure est adaptée aux besoins des bénéficiaires.



Virginia Erpel qui présente les initiatives Santiago de Chile @CISDP

---

<sup>1</sup> Traduit de l'espagnol « el cuidado » (care, en anglais) qui intègre les notions de soins médicaux, quotidien comme l'accompagnement des personnes dépendantes dans leurs activités et besoins journaliers. Ce mot renvoie aussi aux notions de « bienveillance, prendre soin de soi-même ou quelqu'un d'autre ».

<sup>2</sup> idem

**Gissela Chalá**, Vice-Mairesse du district métropolitain de Quito (Equateur), a commencé son intervention en rappelant que la **Constitution équatorienne est l'une des rares à reconnaître le droit à la ville**. Ce droit implique de **repenser les villes dans le cadre de la justice sociale**, où les diverses expériences sont entendues, prises en compte et, accueillies à travers des espaces de rencontres quotidiennes. Pour cette raison, Quito a mis en place des activités de **formation pour ses fonctionnaires avec une approche des droits humains et a facilité une série d'espaces et de mécanismes d'écoute et d'assistance**. Par exemple, la **table ronde sur la lutte contre la traite des êtres humains** est une mesure qui s'occupe des femmes et des filles victimes de crimes sexuels et qui offre également un espace pour s'interroger sur la nécessité de mettre en œuvre et de reconnaître les personnes qui travaillent dans le domaine des soins. Ces types d'espaces cherchent à **inclure les populations marginalisées** telles que les enfants, les personnes âgées, les personnes en situation de pauvreté et d'exclusion social, et contribuent à ouvrir des réflexions collectives plus profondes sur la façon dont les espaces ont été construits pour une population très spécifique dans la société : les hommes, blancs et hétérosexuel avec un pouvoir d'achat. Gissela a également souligné la notion de **production sociale de la ville qui est** expérimentée à Quito, et qui se traduit par de nouveaux modèles territoriaux contre la ségrégation spatiale ; dans les politiques de « *Bien vivre et de soins* », et dans la planification des politiques publiques qui intègrent les droits humains. Ces nouveaux paradigmes de l'action publique se mettent en place à travers des ordonnances et des mécanismes spécifiques tels que la **Commission pour l'égalité, le genre et l'inclusion sociale**. Elle a ainsi partagé la réflexion sur la mobilité des femmes et la campagne « *Cero acoso* » contre le harcèlement sexuel dans les transports public qui est issue de ces nouvelles réflexions. Gissela a ajouté que cette initiative doit d'ailleurs aller plus loin *en inversant la pyramide des besoins* et en plaçant les femmes au centre des plans de mobilité. Il s'agit notamment de donner la priorité aux piétonnes avant les transports publics et en dernier aux voitures. Il s'agit également d'adapter les tarifs et les plans de déplacement à partir des banlieues, où résident les populations les plus vulnérables, dont les femmes. Enfin, la Vice-Mairesse a repris l'idée des **Utopias** promue par Iztapalapa et a proposé que les villes soient gouvernées par des **économies de soins**, inclusives et avec des fonctionnaires qui traitent les autres dans le respect de leurs droits humains et de leur dignité.



Gissela Chalá qui présente les initiatives de Quito @CISDP

Au cours de sa présentation, **María Auxiliadora Pérez Ruiz**, Conseillère du conseil municipal de Nicoya (Costa Rica), a montré d'autres façons d'aborder ces questions. Par exemple, la campagne « *Marque un but contre le machisme* » visait l'objectif de déconstruire les idées reçues et les stéréotypes liés au genre qui éloignent les femmes des espaces publics et des événements sportifs, tels que les matchs de football. La campagne proposait d'intégrer les filles et les adolescentes dans des tournois mixtes, ainsi que former les propriétaires de ligues sportives pour faire des stades "des espaces familiaux". María Auxiliadora a également mentionné l'importance des **violences faites aux femmes en politique**, et la mise en œuvre au niveau local des cadres nationaux et des lois qui protègent les victimes comme la « *Loi pour prévenir, traiter, punir et éradiquer la violence contre les femmes en politique* ».

**Alina Yapor Castillo**, responsable des politiques de genre à la Fédération dominicaine des municipalités (République dominicaine) a souligné les nombreux outils institutionnels qui existent au niveau national, tels que les centres d'hébergement, les bureaux de femmes, une commission judiciaire spécialisée dans les questions de genre. Néanmoins, ces moyens sont limités tant que la religion a un impact sur les politiques de l'Etat. Les ressources financières dédiées au fonctionnement des institutions pour les femmes victimes restent faibles, la formation des professionnel.les est insuffisante et le changement de personnel au fil des mandats politiques empêche la continuité des politiques locales. La protection des filles est également un problème majeur en République dominicaine, qui est l'un des pays où le nombre de grossesses chez les filles et adolescentes est le plus élevé. Les mariages forcés et l'exploitation sexuelle par les parents ont également été identifiés comme une pratique des familles pour échapper à la pauvreté. Face à ces problèmes, il est donc nécessaire de veiller à l'application de cadres étatiques laïques au niveau local et national.



Javiera Toledo; Gissela Chalá; María Auxiliadora Pérez; Alina Yapor Castillo; Virginia Palma Erpel @CISDP

Dans l'après-midi, le bureau de la Mairesse d'Iztapalapa a présenté certaines des initiatives de la municipalité pour lutter contre la violence dans l'espace public et les transports grâce à la coopération avec d'autres acteurs locaux et fédéraux, comme que la direction des transports de Mexico et la police. Les participant.es à la formation ont observé une **activité de sensibilisation contre le harcèlement dans les bus** qui fait partie de l'initiative « *Ruta Libre de Violencia hacia*

las Mujeres »<sup>3</sup> Les participant.es ont également pris connaissance de l'initiative "*Tu negocio seguro para la Mujeres*"<sup>4</sup>, qui vise à créer un réseau de commerçants locaux offrant des espaces sûrs où les femmes qui se sentent en danger peuvent trouver refuge. Enfin, les participant.es ont visité l'un des "*Caminos de Mujeres Libres y Seguras*"<sup>5</sup>, 145 chemins ayant fait l'objet d'un éclairage permanent, de peintures murales avec une approche de genre et d'une amélioration de l'image urbaine afin de **garantir le droit des femmes à utiliser et à profiter de la ville et de ses espaces**. La délégation a rencontré les artistes qui s'occupent des peintures murales, en collaboration avec les habitant.es.

### Jour 3 : Femicide

Le jeudi 15 décembre a débuté par un hommage aux victimes de féminicides au Mexique. Dans ce contexte, **Yadira Cortes**, de l'**organisation Red Mesa de Mujeres de Ciudad Juárez**, a présenté l'histoire du Réseau - qui est né après la découverte des corps de 8 jeunes filles dans un champ de coton et qui a donné lieu en 2009 à la sentence du "*Campo algodonoero*". Ce procès a reconnu le gouvernement responsable des événements qui ont eu lieu. L'objectif du réseau est d'élaborer des propositions et faire le suivi des politiques publiques des droits humains et des droits des femmes, et favoriser une culture de l'égalité de genre au Mexique. Le réseau promeut également des **mécanismes de dialogue et de responsabilité** par le biais d'un **programme de suivi et le développement de liens interinstitutionnels avec les trois niveaux de gouvernement (municipal, fédéral, étatique) selon une perspective de genre**. L'organisation explique que **l'antichambre des féminicides sont les violences intrafamiliales et notamment les violences conjugales**. Par conséquent, le réseau prépare et forme des femmes défenseures et des accompagnatrices de victimes et de leurs familles. Il a impulsé aussi la mise en place de **9 centres de justice** dans tout le pays. Il effectue un travail de mémoire et de prévention en créant des *Mémoriaux des victimes* disparues avec l'autorisation des familles. Les défis sont de rendre les sanctions crédibles, de développer la prévention et la promotion de relations saines, et de ne pas avoir peur de réclamer l'accès à la justice.

---

<sup>3</sup> *Route libre de violence envers les femmes*

<sup>4</sup> *Ton commerce sûr pour les femmes*

<sup>5</sup> *Chemin des femmes libres et en sécurité*



Première session sur le femicide au Mexique @CISDP

**Karen Martinely Carranza, une militante féministe de la municipalité de Nezahualcoyotl,** a raconté comment elle est devenue militante à cause de ce qui est arrivé à sa fille Renata Martinely, victime d'un féminicide par l'ex-partenaire de sa mère. Karen a décrit les déficiences et les obstacles du processus judiciaire et son accès à la justice au niveau municipal et étatique. Elle raconte comment l'État l'a laissée tomber à trois reprises : lors de la première plainte contre son ex-partenaire qui a harcelé sexuellement sa fille et est devenu son agresseur en toute impunité, lors de l'échec d'une expertise au cours de l'enquête sur le meurtre de sa fille, et en raison de la lenteur de la procédure judiciaire qui a laissé l'auteur présumé du féminicide mourir dans sa cellule avant les audiences du tribunal. Actuellement, le dossier de Renata est clos car l'agresseur est décédé sans avoir été condamné, ce qui **n'a pas permis de créer un précédent dans la municipalité et de rendre justice à Renata.** Pour cette raison, Karen a souligné l'importance des **mouvements sociaux féministes, de la solidarité et des Mémoriaux** pour sensibiliser les habitants et faire en sorte que les autorités prennent leurs responsabilités.

**Norma Don Juan Pérez, membre de la Coordination nationale des femmes autochtones (CONAMI)** et originaire du peuple Náhuatl, a présenté l'initiative "**urgence communautaire de genre**" qui est née au CONAMI en 2013 à partir des décomptes annuels d'homicides de femmes réalisés par des associations, des observatoires et des militantes féministes. Ils et elles **ont constaté le manque de données sur les femmes autochtones disparues.** Cette initiative est née dans le but de parler des violences avec **une perspective interculturelle,** en respectant les connaissances et la diversité des femmes autochtones, et d'identifier les formes de violence qu'elles subissent dans les espaces urbains et ruraux. Norma a souligné que les femmes autochtones ont vécu des violences historiques, **traversée par d'autres formes d'oppression comme le colonialisme,** et qui sont rendues invisibles en tant que stratégie plus large de violenter non seulement les femmes mais aussi leurs peuples.



Presentation of CONAMI by Norma Pérez @CISDP

Rocío Culebro, membre de l'équipe du Mécanisme de clarification historique de la Commission de la vérité, a présenté son travail de recherche sur la disparition forcée et le féminicide. Elle a souligné l'importance de la **question culturelle**, c'est-à-dire comment nous nous formons dans un environnement de respect, d'attention et de solidarité qui jette les bases pour la visibilité et le suivi des cas de violences faites aux femmes. L'enjeu culturel nécessite un temps. Rocío a également affirmé l'importance d'**enquêter avec une perspective de genre** et que les gouvernements devraient être plus présents **dans les aspects préventifs et judiciaires des cas de violences envers les femmes** afin d'éviter l'impunité et la reproduction, en plaçant les violences comme une question prioritaire dans leur agenda politique, en commençant par des campagnes de sensibilisation. La prévention par voie judiciaire implique d'agir contre tous les acteurs impliqués dans la chaîne des féminicides. Par exemple, il s'agirait de poursuivre aussi les complices, comme certains chauffeurs de taxi, qui détournent souvent les courses pour remettre les victimes aux bourreaux. Elle souligne également que cette question doit figurer à la fois sur l'agenda politique, mais aussi sur l'agenda judiciaire.

La journée s'est poursuivie par une deuxième table ronde pratique sur les **"Politiques publiques, actions et stratégies visant à prévenir et éradiquer les féminicides"**. Cinthya Briones, du Bureau du Procureur de la ville de Mexico, a présenté certains des mécanismes d'enquête sur les féminicides. Le **Bureau de la Procureure spécialisée chargée des crimes de violences faites aux femmes** et son protocole d'action. Une approche transversale est appliquée dans les enquêtes avec une attention particulière pour recueillir et déterminer s'il y a des traces de violence sur le corps de la victime, enquêter sur des situations qui peuvent ressembler à un suicide, examen axé sur l'identification de traces de défense, examens gynécologiques liés à l'agression sexuelle, éléments qui indiquent une réaction face à un danger imminent etc. En novembre 2022, le Ministère Public avait identifié 65 féminicides, ce qui a permis d'activer un système de sanctions et d'enquêtes pour que ce phénomène ne se poursuive pas dans la société. Cinthya a conclu sa présentation en mentionnant **l'importance de la communication des données et de la reconnaissance officielle des féminicides pour l'activation de ce système et pour garantir l'accès à la justice**.

Dans le même ordre d'idées, **Alexandra Quintero Benavides, Directrice pour l'élimination des violences faites aux femmes à Bogota**, a présenté le **"Système articulé d'alertes**

**précoces pour la prévention du féminicide" (SAAT).** Le SAAT vise à collecter, vérifier et analyser des informations sur les femmes victimes de violence afin de leur offrir un suivi personnalisé sur le danger de féminicide. Il s'agit d'un système qui utilise l'identification du risque ; trois actions permettent de gérer et de réduire les risques : i) le suivi et la gestion de l'information avec le soutien des services médico-légaux ; ii) le suivi juridique ; iii) la coordination interinstitutionnelle. Le SAAT a permis de faire avancer les politiques publiques contre les violences faites aux femmes **grâce au croisement des informations, à l'attribution effective de chaque cas aux institutions correspondantes et à son suivi** par le biais d'analyses et de groupes de travail. Cette méthodologie permet d'alerter les différentes autorités concernées par une même situation (juges, procureurs, police, etc.). L'évaluation du danger se fait par le biais de différents entretiens, qui se répètent tout au long du suivi du cas. La direction de Bogotá assure un accompagnement social. Pendant la pandémie du COVID, une aide sociale a également été mise en place pour les femmes qui souhaitaient quitter le domicile conjugal et louer un logement.



Session sur les politiques locales sur le féminicide @CISDP

**Ernestine Ronai**, de l'Observatoire de la Seine Saint Denis, a mentionné que la police et la justice ne représentent qu'une partie de la solution, et que d'autres outils doivent être recherchés pour sensibiliser (marches silencieuses, presse, etc.) aux situations des femmes assassinées. Il faut considérer qu'au moment du féminicide, les enfants des femmes assassinées, présents ou non au moment du crime, sont eux aussi covictimes de violence. En Seine-Saint-Denis, **un protocole** est activé avec la justice et un hôpital. Les enfants sont accueillis pendant 8 jours dans le service de pédopsychiatrie pour une première prise en charge. En 2008, l'Observatoire de Seine Saint Denis a mené une enquête sur les causes des féminicides survenus, qui a permis d'identifier trois éléments : i) la femme avait appelé la police et la police n'est jamais arrivée ; ii) certaines femmes ont considéré que la situation n'était pas si dangereuse et n'ont pas porté plainte ; iii) l'homme assassine la femme au moment de son droit de visite pour voir ses enfants. Des dispositifs tels que le "Téléphone grand danger" (bouton de panique) ou l'ordonnance de protection permettent d'éviter des drames aux victimes que nous parvenons à aider. La protection des enfants est également essentielle pour éviter d'autres morts, tant pour eux que pour leurs mères. L'Observatoire a développé des mesures de



protection lorsque le père agresseur rend visite à ses enfants. Ces visites se font en présence de professionnels, sans confrontation avec les mères (Mesure d'accompagnement protégé et Espace de rencontre protégée).

Ernestine a souligné que réaliser qu'une femme est en danger, c'est penser aux situations dans lesquelles une femme est isolée et sans réseau de soutien. Elle a conclu son intervention en affirmant que si nous voulons moins de féminicides, nous devons prendre en compte toutes les violences que les femmes révèlent dès la première révélation. Il n'y a pas de "petites violences", et elles peuvent toutes conduire à la catastrophe car les agresseurs sont imprévisibles.

Enfin, **Roberto Munguía Huerta, de l'ONU DC**, a clôturé la session en présentant un [cadre statistique](#) que l'ONU DC a développé avec **ONU Femmes** sur la base de données provenant de différentes sources, pays et niveaux de gouvernement pour mesurer les "*Homicides de femmes et de filles liés au genre*". L'objectif de ce cadre est d'**établir une norme pour sa mesure et sa typification**, qui n'existait pas encore, bien que toutes les 11 minutes dans le monde une femme/fille soit tuée par un membre de sa famille. Roberto a évoqué les défis que représentent la définition et la mise en œuvre de ce cadre, car les définitions de féminicide dans le monde ne sont pas toujours les mêmes, ce qui crée des disparités dans la production de données et des difficultés pour faire des comparaisons.

La session s'est terminée par une série de questions, qui ont conduit à une réflexion sur l'identification des multiples formes de violence qui affectent les femmes et sur l'importance de générer des politiques publiques et un système judiciaire qui soutiennent le dur travail de sensibilisation et d'activisme que les militantes et les victimes ont réalisé pour rendre ces violences visibles.



Utopía Teotongo, Iztapalapa @CISDP

Dans l'après-midi, les participant.e.s ont visité le **Centre de justice pour les femmes d'Iztapalapa**, un espace où sont regroupés des services spécialisés, complets et interinstitutionnels, qui répondent aux besoins des femmes et des filles, ainsi que des enfants jusqu'à 12 ans, victimes de violence conjugale et intrafamilial. Le Centre développe des actions de prévention (sensibilisation, information, renforcement de la communauté), mais l'activité principale consiste à **recevoir des femmes et des filles avec un accompagnement social et**

**juridique, ainsi que des soins médicaux et psychologique.** Ces centres regroupent tous les services ayant des responsabilités dans le processus de protection : il y a le parquet et la police pour initier les premiers actes d'enquête et une salle d'audience civile pour traiter les mesures civiles urgentes. De plus, les centres comptent aussi des logements d'urgence temporaire pour les victimes. Ils sont ouverts 24 heures sur 24, toute l'année.



Civil servants of the Centro de Justicia @CISDP

#### Jour 4 : Diagnostics locaux et observatoires de la violence

Le vendredi 16 décembre, dernier jour de la formation, les participant.e.s ont assisté à la réunion hebdomadaire du **Cabinet de sécurité d'Iztapalapa**, un mécanisme de coordination entre le gouvernement de la capitale et le bureau de la Mairesse pour traiter les causes profondes de la violence à Iztapalapa. **Le Cabinet est basé sur la production et la collecte de données, le géo-référencement, les registres et l'analyse qui orientent la conception et la mise en œuvre de politiques publiques globales et interinstitutionnelles.** Le travail du cabinet a permis de réduire de près de 60 % les délits à fort impact à Iztapalapa. Au cours de la réunion, des fonctionnaires du Cabinet de la Mairesse ont présenté une analyse du crime de viol dans la municipalité. 2022 a été l'année avec le plus grand nombre de plaintes pour le crime de viol (révélation), bien qu'Iztapalapa a également connu une diminution de ce crime. Le croisement de ces données démontre que le signalement permet l'activation d'un système de protection et de suivi des femmes et a un impact sur la reproduction de cette forme de violence au niveau de l'ensemble de la municipalité.

Le même jour, lors de la dernière session d'échange sur les « **Politiques publiques, actions et stratégies visant à générer des diagnostics et des analyses pour soutenir la prise de décision sur les stratégies de prévention et d'éradication de la violence à l'égard des femmes** », **Selene Aldana**, professeure à l'UNAM, a présenté son travail de recherche sur la commune de *Hull House* à Chicago, en la mettant en parallèle avec les Utopias d'Iztapalapa. La *Hull House* attirait particulièrement les femmes célibataires de la classe ouvrière qui partageaient les coûts et les tâches ménagères, ce qui leur permettait de survivre avec leurs bas salaires, de libérer du temps et de l'énergie pour d'autres activités et d'offrir un mode de vie alternatif aux femmes, démarqué des positions féminines traditionnelles dans la famille et le ménage. Selene a

souligné comment, la Hull House a initié une tradition qui perdurera, basée sur les techniques de cartographie des informations démographiques des indicateurs sociaux pour révéler les conditions économiques qui structurent les zones urbaines, ainsi que les schémas des groupes sociaux, notamment des femmes, en fonction de leur répartition géographique.

**Samer Aqwari, membre du conseil municipal de Jénine (Territoires palestiniens), Tamam Eqnawi, directrice de l'association Al Najada, membre du comité de pilotage de l'Observatoire des violences envers les femmes à Jénine** (un des territoires pilotes du programme international "*Pour des territoires protecteurs des femmes victimes de violences*") ont présenté **le premier diagnostic partagé** qui a été réalisé sur leur territoire. Ce travail a associé différents partenaires pour évaluer les besoins de prise en charge des femmes victimes de violence. Ces données faciliteront la **mise en œuvre d'un plan d'action local pour lutter contre les violences**. Ce plan d'action comprendra des **mesures de prévention et de sensibilisation aux violences faites aux femmes et de formation des professionnels**.

Les deux représentant.es de Jénine ont mentionné que les femmes sont les principales victimes des conflits armés dans le monde, et le conflit israélo-palestinien ne fait pas exception. L'occupation israélienne des Territoires palestiniens a des conséquences sur les violences faites aux femmes et sur l'efficacité de leur protection. Avec tous les checkpoints en place, l'armée israélienne est capable de bloquer le territoire et de le transformer en un archipel avec des villes isolées les unes des autres et des restrictions de mouvement. Il est difficile pour une femme de s'éloigner de son partenaire violent. Cette fragmentation territoriale est également visible dans les textes juridiques qui encadrent la vie des Palestiniens, car le droit civil n'est pas unifié. **Ce statut différencié a des conséquences sur les droits des femmes, notamment sur leurs droits liés au mariage**. Enfin, les deux ont également souligné le **rôle clé des mouvements féministes** dans la promotion des droits des femmes et ont fait une analyse précise sur des différentes formes de violence, telles que la cyber-violence, la violence économique et psychologique ou la violence sexuelle (avec un accent particulier sur le viol, le fémicide et les « crimes d'honneur ») et leur reconnaissance et institutionnalisation par les autorités locales.

**Ernestine Ronai**, de l'Observatoire de Seine-Saint-Denis, a présenté la méthodologie qu'ils utilisent depuis 20 ans pour collecter des données et développer des politiques intersectorielles. Elle a expliqué que les objectifs d'un Observatoire sont : **i) d'observer et de révéler l'ampleur des violences faites aux femmes, avec des données et des études ; ii) de générer un espace de réflexion et d'échange avec les services liés à la protection des victimes (services locaux, services de l'Etat, associations, etc.) ; iii) de construire des politiques publiques, de les évaluer et de les améliorer**. Ces objectifs permettent de rassembler différentes institutions et la collecte de données est à la fois un moyen d'améliorer le travail de chacune d'entre elles, mais aussi une opportunité de développer une relation de confiance et de collaboration afin de travailler ensemble sur les dispositifs de protection des victimes. La collecte de données permet de construire un langage commun sur les violences envers les femmes et une culture institutionnelle de coopération.

La formation s'est terminée par l'adoption d'une déclaration d'engagement signée par les représentants locaux présents pour lutter contre les violences faites aux femmes au niveau local par le partage des connaissances, la mise en réseau et le plaidoyer.



Cloture de la formation et signature de la Déclaration @CISDP

Lisez le texte de la déclaration ici:

À l'initiative de l'Observatoire des violences envers les Femmes du Département de la Seine-Saint-Denis, de la commission Inclusion Sociale, la Démocratie Participative et les Droits Humains de CGLU et de la Municipalité d'Iztapalapa, nous, les représentants des collectivités locales présents, nous engageons à travailler en réseau pour favoriser des villes et territoires qui prennent soins de femmes victimes de violence, dans toute leur pluralité et leur diversité. Nous appelons également d'autres collectivités à se joindre à cet effort et à travailler ensemble vers un municipalisme féministe. Ensemble, nous collaborerons pour promouvoir des outils, des politiques publiques et des formations et pour avancer dans cette lutte à travers un Observatoire international sur la violence envers les femmes.

*Nous vous croyons, nous vous écoutons, nous nous soucions de vous et nous voulons toujours vivantes, toujours libres et toujours égales.*

Réunies à Iztapalapa à l'occasion du séminaire "Lutter contre la violence envers les femmes dans l'espace privé et dans l'espace public" (13-17 décembre 2022).



**OIVF**  
OBSERVATOIRE  
INTERNATIONAL  
DES VIOLENCES  
ENVERS LES FEMMES



**UCLG**  
Committee  
Social Inclusion  
Participatory Democracy  
and Human Rights



**seine saint denis**  
LE DÉPARTEMENT



**AFD**  
AGENCE FRANÇAISE  
DE DÉVELOPPEMENT

La déclaration a été signée par les représentants suivants:

- **Clara Brugada, Mairesse d'Iztapalapa (Mexique)**
- **Javiera TOLEDO MUÑOZ, Mairesse de Villa Alemana (Chili)**
- **Gissela CHALÁ REINOSO, Deuxième Vice-Mairesse de Quito (Équateur)**
- **Eva MIERI, Conseillère municipale de Quilmes (Argentine)**
- **Virginia PALMA ERPEL, Conseillère municipale, Santiago (Chili)**
- **María Auxiliadora PÉREZ RUIZ, Conseillère du conseil municipal de Nicoya et représentante de l'Union nationale des gouvernements locaux du Costa Rica (Costa-Rica)**
- **Samer AQWARI, Membre du conseil municipal de Jénine (Territoires palestiniens)**
- **Alina YAPOR CASTILLO, Responsable de la politique de genre de la Fédération dominicaine des municipalités, FEDOMU (République dominicaine).**
- **Ernestine RONAI, Responsable de l'Observatoire des violences envers les femmes du département de la Seine-Saint-Denis (France)**
- **Amanda Fléty Martínez, Coordinatrice de la CISDPDH de CGLU**